



## **Argent et impôts**

Compte / Transactions financières

Impôts

Dettes

Vivre avec peu d'argent

## **Compte / Transactions financières**

Toute personne qui gagne de l'argent et doit payer des factures a besoin d'un compte bancaire ou postal. Les cartes de débit ou de crédit sont très répandues pour payer les achats.

### **Compte**

En Suisse, presque tous les habitants ont un compte. Le salaire des employés y est généralement versé. Un grand nombre de banques et la poste proposent des comptes aux personnes privées. L'ouverture d'un compte est généralement gratuite, par contre il peut y avoir divers frais de gestion. De même que les frais de gestion, les intérêts et les prestations diffèrent d'un fournisseur à l'autre, il est recommandé de les comparer. Pour ouvrir un compte, il est nécessaire de présenter un passeport ou un autre document d'identité.

### **Cartes de débit / Cartes de crédit**

Toute personne qui possède un compte obtient en règle générale une carte de compte afin de pouvoir retirer de l'argent comptant. Celle-ci n'est toutefois valable qu'auprès du même établissement bancaire. Les banques et la poste proposent également des cartes de débit (p. ex. Maestro) avec lesquelles on peut retirer de l'argent aux distributeurs et payer dans la plupart des magasins. Ces cartes peuvent également être utilisées à l'étranger. Les frais de gestion diffèrent selon les cartes. Les cartes de crédit peuvent être requises auprès de divers fournisseurs. Là aussi, les prestations et les frais de gestion varient et il est recommandé de les comparer. Le paiement par carte de débit ou crédit est désormais largement répandu.

## **Payer les factures**

Les factures (Rechnungen) sont généralement envoyées par la poste ou par e-mail avec un bulletin de versement. Il existe trois façons de les payer:

- E-banking: le paiement par Internet est largement répandu et sécurisé.
- Au guichet: il est possible d'effectuer le paiement avec de l'argent directement au guichet postal au moyen du bulletin de versement. Toute personne qui possède un compte postal peut, si elle le désire, le faire débiter de son compte. La clientèle des établissements bancaires peut également donner ses ordres de paiement au guichet.
- Par la poste: les ordres de paiements peuvent aussi être envoyés par courrier à la banque ou la poste.
- La banque ou la poste fournissent toutes les informations nécessaires.

Possibilités de paiement pour des factures périodiques:

- L'autorisation pour prélèvement automatique (Lastschriftverfahren, LSV) est pratique, les factures sont automatiquement débitées du compte. Les émetteurs de factures ou la banque/poste renseignent à ce sujet.
- Si le montant de la facture est toujours identique (p. ex. le loyer), on peut établir un ordre de paiement permanent (Dauerauftrag) auprès de la banque ou de la poste.

Les factures ont toujours un délai de paiement. S'il n'est pas respecté, cela peut avoir des conséquences: une procédure de recouvrement (Betreibung) peut être entamée.

## **Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)**

[www.hallo-baselstadt.ch/fr/argent-et-impots/compte--transactions-financieres](http://www.hallo-baselstadt.ch/fr/argent-et-impots/compte--transactions-financieres)

## Impôts

En Suisse, la charge des impôts dépend du lieu de domicile. Les impôts les plus importants pour les particulières et particuliers sont les impôts sur le revenu et sur la fortune ainsi que la TVA.

### Systeme fiscal

En Suisse, la Confédération, les cantons, les communes et les communautés religieuses reconnues comme des institutions publiques lèvent des impôts (Steuern). On fait la différence entre impôts directs et indirects. Les impôts directs, les plus importants sont ceux sur le revenu et la fortune, ils doivent être payés directement par la personne taxée. Parmi les impôts indirects, on trouve entre autres la TVA, la taxe sur le tabac ou celle sur les huiles minérales. Ces taxes sont incluses dans le prix de la marchandise. Comme les cantons et les communes sont responsables d'un nombre élevé d'impôts, il peut y avoir de grosses différences du montant de l'impôt direct selon les communes d'habitation. Les couples sont taxés en commun.

### Impôt à la source

Pour les étrangers et étrangères qui viennent d'emménager, l'impôt sur le revenu est prélevé sous la forme d'un impôt à la source (Quellensteuer) directement sur leur salaire. C'est l'employeur qui se charge d'inscrire ses effectifs.

- Le montant de l'impôt dépend du revenu, de l'état civil (célibataire, marié, divorcé) et du nombre d'enfants. Toute modification doit être annoncée immédiatement.
- Diverses déductions de l'impôt à la source sont possibles, par exemple des versements sur un compte pour le 3e pilier, les intérêts liés à une dette, les coûts de maladie élevés, etc.
- Toute personne qui détient de la fortune doit la déclarer et payer séparément des impôts sur celle-ci.
- Une déclaration fiscale doit être remplie (fiscalité ordinaire) à partir d'un revenu annuel de 120'000 francs.
- Toute personne mariée à un ou une partenaire suisse ou bénéficiant d'un permis d'établissement C doit également remplir une déclaration fiscale (fiscalité ordinaire).

L'Administration cantonale des impôts (Kantonales Steueramt) donne toutes les informations nécessaires sur l'impôt à la source. Elle renseigne sur toutes les questions concernant l'imposition du revenu.

## **Fiscalité ordinaire**

Les personnes ayant un passeport suisse ou un permis d'établissement C sont taxées normalement (fiscalité ordinaire, ordentliche Besteuerung). Les impôts ne sont pas prélevés de leur salaire. Elles doivent remplir une déclaration fiscale (Steuererklärung) et paient leurs impôts par facture. Il est aussi possible de remplir sa déclaration fiscale en ligne. Il est recommandé de faire un versement anticipé (Vorauszahlung). Vous pouvez calculer le montant attendu des impôts à l'aide d'un simulateur fiscal (Steuerrechner).

Remplir la déclaration fiscale est aussi une tâche complexe pour les Suisses. Il est conseillé de se faire aider lorsque l'on remplit une déclaration pour la première fois.

## **Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)**

[www.hallo-baselstadt.ch/fr/argent-et-impots/impots](http://www.hallo-baselstadt.ch/fr/argent-et-impots/impots)

## Dettes

Lorsqu'on ne paie pas les factures à temps, les conséquences peuvent être sérieuses. Les centres de consultation pour les dettes proposent leur aide en cas de problèmes financiers.

### Rappels et avis de poursuite

Toute personne qui ne paie pas une facture dans le délai imparti reçoit en principe un premier et un deuxième rappel (Mahnung). Les créanciers ont aussi la possibilité d'entamer, en tout temps, une procédure de recouvrement (Betreibung). Dans ce cas, le débiteur ou la débitrice reçoit un avis de paiement de l'Office des poursuites (Betreibungsamt). Il en découle des frais. Lorsque l'on pense que la procédure de poursuite n'est pas légitime, on peut faire opposition (Rechtsvorschlag) auprès de l'Office des poursuites compétent. Attention: la mise en poursuite peut entraîner une saisie de salaire ou d'objets de valeurs. En outre, les avis de poursuite sont enregistrés dans le registre des poursuites (Betreibungsregister) (même vous payez par la suite), ce qui peut, entre autres, poser des problèmes au moment de la recherche d'un appartement.

### Dettes

Toute personne qui a des soucis financiers ou des dettes peut s'adresser à un centre de consultation pour les dettes (Schuldenberatungsstelle) où elle obtiendra de l'aide. Des spécialistes analysent la situation avec le demandeur ou la demandeuse et cherchent une solution. L'organisation Caritas propose de l'aide anonymement: assistance téléphonique «SOS-Schulden», 0800 708 708 (gratuit). En cas de besoin, la personne est dirigée vers un autre centre. Le centre de consultation Plusminus propose une aide par Internet et des informations utiles.

### Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

[www.hallo-baselstadt.ch/fr/argent-et-impots/dettes](http://www.hallo-baselstadt.ch/fr/argent-et-impots/dettes)

## Vivre avec peu d'argent

Le coût de la vie en Suisse est relativement élevé. C'est pourquoi il peut s'avérer utile d'acheter certains articles d'occasion. Les personnes en situation précaire peuvent faire leurs achats dans des magasins offrant des prix réduits.

### Articles d'occasion

En Suisse, il existe de nombreuses brocantes (Brockenhäuser). On peut y acheter des articles d'occasion à très bon prix. Lors de marchés spéciaux, des particuliers et particulières proposent également des articles d'occasion, par exemple les marchés aux puces (Flohmärkte), les bourses aux vêtements, les bourses aux skis, etc. Les sites Internet sont également très appréciés pour l'achat et la vente d'articles d'occasion.

### Sport / Culture / Formation

Avec la carte Kulturlegi, les personnes en situation précaire obtiennent des réductions pour les manifestations sportives, culturelles et éducatives. La carte peut être demandée à Caritas. Caritas donne tous les renseignements nécessaires à ce sujet et décide de l'attribution de la Kulturlegi. Avec le passeport familles (Familienpass), le passeport familles plus (FamilienpassPlus) ou la carte colorkey, vous bénéficiez également de réductions sur de nombreuses activités.

### Marché Caritas

Les personnes en situation précaire peuvent faire leurs achats dans les épiceries Caritas (Caritas Markt) et s'y procurer des denrées alimentaires ainsi que des produits de première nécessité à des prix très avantageux. Pour cela, il est nécessaire d'avoir une carte d'achats, que l'on peut obtenir directement auprès de Caritas. Caritas donne tous les renseignements nécessaires à ce sujet et décide de l'attribution de la carte. On trouve un magasin à Bâle.

### Soutien de l'État

Toute personne en situation précaire a dans la plupart des cas droit à une aide de l'État. Il est ainsi possible d'obtenir des subventions pour les primes de caisse-maladie ou les bourses d'études. Dans certaines situations, il est possible de recevoir de l'argent des assurances sociales ou de l'aide sociale. Les familles qui ont peu d'argent peuvent, sous certaines conditions, toucher de l'aide pour payer leur loyer (Familienmietzinsbeiträge).



**Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)**

[www.hallo-baselstadt.ch/fr/argent-et-impots/vivre-avec-peu-dargent](http://www.hallo-baselstadt.ch/fr/argent-et-impots/vivre-avec-peu-dargent)